

Règlement Intérieur 2025 /2026

L'adhésion à l'association implique l'acceptation du présent règlement intérieur



Article 1

L'inscription doit être accompagnée d'un certificat médical ou d'une décharge, +1 photos d'identité & de votre cotisation pour l'année

Sans dossier complet nous ne pourrons pas valider votre inscription au club

Article 2

La totalité du règlement annuel devra se faire à l'inscription en septembre (Possibilité de régler en 3 chèques) - vous avez droit à 2 cours d'essai gratuit (pour les nouveaux)

Article 3

Toutes adhésions payées ne donneront lieu à aucun remboursement en cas de départ anticipé du club (même sur justificatifs Seule sources de revenu de l'association)

Article 4

Il est impératif de bien se chauffer : Chaussures ou sandales ouvertes et talons trop hauts sont interdits, Tout accident survenu avec des chaussures non conformes ne pourra être pris en charge par l'assurance

Article 5



Merci de **respecter votre horaire de cours** afin de ne pas perturber le déroulement du cours durant l'année, soyez assidu à vos cours afin de progresser

Article 6

L'association n'est pas responsable des vols dans l'enceinte de la salle de cours



Article 7

En cas d'absence merci de prévenir votre animatrice par SMS ! Communiquons !

Article 8

Pendant les cours ou soirée vous ne devez pas stationner sur la piste pour discuter (mettez-vous sur les côtés). Sur la piste de danse, en soirée et en cours, j'applique la tolérance et la courtoisie. Il y a de la place pour tout le monde danse en couple et danse en ligne



Article 9

Respect du cours : Le téléphone portable sera sur silencieux durant les cours

Article 10



Les caméras vidéos, téléphones, ainsi que tous appareils enregistreurs sont strictement interdits en cours, stages ou répétitions, ...
(Sauf autorisation exceptionnelle du bureau) **Mais demandez avant de filmer.**

Article 11

Il est interdit d'utiliser le nom & logo du club à des fins personnelles sous peine d'expulsion

Article 12

Pendant les cours, si vous amenez des boissons ou de la nourriture, veuillez laisser les salles propres en partant, il en est de même pour les toilettes

Article 13 L'association ne diffusera pas de cours durant les vacances scolaires

Article 14



L'absorption d'alcool avant et pendant les cours, un spectacle ou une compétition est interdite (ceci terminés vous êtes libres d'en consommer)

Article 15

Les différents entre élèves devront se solutionner rapidement, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des activités. Tout problème peut être résolu, toute revendication étudiée, **parlez-en à vos dirigeants et non entre vous.** avant que cela crée une mauvaise ambiance dans l'association.

Article 16

Les dirigeants se réservent le droit de refus d'accès à la salle de danse en cas de non-respect à ce présent règlement.

Nb : un adhérent ayant quitté le club avec un litige (ou sans en avoir informé l'animatrice & bureau) fera l'objet d'une étude avant la décision de le réintégrer dans l'association.

Souriez, Pratiquez, Progressez avec modestie et tout ça en vous amusant !

Notre devise au C-SWING :

Travaillons sérieusement sans se prendre au sérieux !

